

Orgeval

n°2

la lettre

UN MOT POUR COMMENCER

L'environnement a longtemps été considéré comme un sujet politique accessoire. À droite comme à gauche, on tolérait une sensibilité « verte » tant qu'elle ne nuisait pas à la croissance ou simplement aux projets politiques des élus.

Nous n'en sommes plus là. Les sujets climat et environnement sont désormais abordés frontalement par les chefs d'États – COP 26 dernièrement – et les engagements qui sont pris se déclinent jusque dans les territoires et dans nos communes.

Un maire, aujourd'hui, doit intégrer dans sa politique les facteurs environnementaux les plus divers. Comment imaginer de nos jours rénover un bâtiment municipal sans inclure une réflexion sur un chauffage propre, des panneaux solaires ou un éclairage basse consommation ? C'est impossible et c'est tant mieux. Il faut croire en la valeur d'exemplarité et les maires ont un devoir en la matière.

Nos vies quotidiennes de citoyens vont devoir intégrer l'arrivée inéluctable de règles et contraintes environnementales nombreuses. Tout ceci suppose des connaissances, de l'expertise et, bien sûr, des financements. Le conseil départemental à qui nous ouvrons largement nos colonnes dans cette Lettre est, sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, un interlocuteur privilégié.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Hervé Charnallet
Maire d'Orgeval



Pour suivre l'actualité de Monsieur le Maire et de la commune



@HervéCharnallet



@Orgeval78630



@Orgeval78630



www.ville-orgeval.fr

LE DÉPARTEMENT, UN ALLIÉ PRÉCIEUX POUR DE GRANDS PROJETS



Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines a accepté de répondre aux questions d'Orgeval la lettre sur sa vision d'un travail collaboratif notamment sur les sujets tel que la zone de 40 sous, nos forêts et le soutien aux activités agricoles.



Orgeval est à seulement 20 kilomètres de Versailles. Pourtant, les Orgevalais vous voient peu. Quelle est votre relation avec notre village ?

Détrompez-vous, je connais bien Orgeval : je m'y suis encore rendu le 2 octobre dernier à l'invitation d'Hervé Charnallet, votre maire, et d'associations locales. Et je perçois les enjeux qui conditionnent l'avenir de votre village. Les Yvelines, territoire

magnifique, sont irriguées par 259 communes – un maillage fécond – : chacune d'entre elles mérite notre attention, Orgeval autant que Versailles.

Lorsqu'ils entendent le mot développement, les Orgevalais comprennent plus de constructions, plus de circulation : comment concilier développement nécessaire et cadre de vie harmonieux ?

On peut réussir la modernité sans condamner la sérénité.

Veut-on favoriser un statu quo stérile ou, a contrario, nous projeter dans l'avenir, sans renier nos racines ni tronquer notre identité ? Orgeval n'échappe pas à ce dilemme, ce qui rend parfois les arbitrages complexes. Protéger le présent, ce n'est pas simple-

ment figer l'existant : c'est imaginer intelligemment le futur. Je suis persuadé qu'Orgeval dispose des atouts territoriaux et humains pour se développer sans se perdre. Et j'ai toute confiance dans ses élus pour relever ce défi.

Intégrer de nouveaux Orgevalais pose des difficultés en termes d'infrastructures. Quel rôle le Département peut-il jouer à nos côtés ?

Le Département peut accompagner les choix municipaux mais il ne saurait se substituer aux volontés locales : la conjugaison de nos moyens, la collaboration de nos équipes permettent de trouver des solutions que la commune seule ne pourrait mettre en œuvre : ainsi, et à titre d'exemple, l'aménagement de la RD113 longeant la zone des Quarante Sous fait-il l'objet d'études techniques indispensables à l'amélioration sensible de la situation actuelle.

Orgeval, c'est plus de 1 000 ha de forêts, d'espaces naturels et de terres agricoles. La pression foncière, forte, nous met en danger. Le département peut-il nous aider ?

J'ai toujours défendu notre territoire, ce patrimoine formidable : sa physionomie pittoresque de petite France, son rôle historique constant, la quiétude de ses habitants nous honorent et nous obligent. Quiconque tentera de tronquer cette identité, quiconque osera défigurer ce

patrimoine, quiconque voudra fourvoyer les Yvelinois trouvera, face à lui, la puissance protectrice du Département.

"Au côté des communes, le Département n'est pas seulement un allié utile : c'est un ami bienveillant"

Nous disposons des moyens juridiques, techniques, humains et financiers de nos ambitions, partagées par les Yvelinois et leurs élus. Le soutien aux activités agricoles et à la ruralité, la lutte contre l'urbanisation inconsidérée ou l'artificialisation préjudiciable des sols, l'extension des Espaces Naturels Sensibles et l'engagement en faveur de l'écoresponsabilité nourrissent notre action en faveur d'un territoire qui, aimé pour son authenticité autant que pour sa diversité, est un véritable trésor.

Pour terminer, j'aimerais évoquer le sujet de la zone des 40 Sous : peut-on espérer un projet cohérent et un calendrier réaliste ?

Cohérence et réalisme sont les principes qui guident, depuis toujours, mon action politique. Pourquoi Orgeval échapperait-il à cette constance ? Au près des élus locaux et des acteurs institutionnels concernés, je compte bien conduire la contribution du conseil départemental à la réhabilitation des Quarante Sous.

Les Quarante Sous : le Département très actif aux côtés d'Orgeval et de GPS&O

Orgeval redynamise les Quarante Sous pour en améliorer l'attractivité en diversifiant l'occupation du sol, actuellement tournée vers l'activité commerciale, de part et d'autre de la RD113. Le Département accompagne Orgeval et GPS&O dans cette mutation en assurant la maîtrise d'ouvrage et le financement de l'ensemble des travaux de voiries à réaliser sur la RD113. Une première phase consiste à créer des logements le long de la RD113 et à les relier au cœur de village d'Orgeval. L'évolution de la zone des Quarante Sous passe donc par une requalification urbaine de la RD113. Le Département travaille sur cette requalification urbaine pour rationaliser les circulations routières, permettre aux véhicules d'accéder à ces nouveaux logements et développer la pratique des modes actifs (continuité des trottoirs, aménagement cyclables...). Le tout en renforçant l'insertion urbaine et paysagère de cet axe routier.



L'ENVIRONNEMENT, UN AXE MAJEUR POUR LA MUNICIPALITÉ

Le 18 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du mur d'enceinte de l'ancienne Abbaye d'Abbecourt. À cette occasion, le maire a prononcé un discours fondateur sur la nécessité de préserver le patrimoine « vert » orgevalais. Cet entretien est l'occasion d'approfondir ce thème et ainsi dessiner des enjeux collectifs face à l'avenir.

Le monde et Orgeval en vert?

La préservation de l'environnement et du patrimoine vert est un enjeu universel, un enjeu majeur pour l'humanité. Chacun doit se battre à son échelle.

Déforestation au Brésil, brûlages excessifs en Indonésie, détournements de cours d'eau en Asie, fonte des glaciers, ces sujets alimentent de manière récurrente la presse et les sites d'informations. Ces agressions de niveau planétaire ont leur pendant moins télévisuel mais tout aussi réel au niveau local.

À Orgeval, nous luttons contre les déboisements sauvages, le risque de dénaturation des sols par l'épandage des déchets du Grand Paris, les constructions pseudo agricoles sur des terres cultivées...

Heureusement, tout n'est pas négatif. La surface boisée française est en augmentation, les réserves naturelles nationales sont une richesse; la réintroduction des ours bruns, la protection contrôlée des loups, des abeilles comme de toutes les espèces menacées sont autant de bonnes nouvelles. Les luttes médiatisées des associations de protection de la faune et de la flore contribuent à infléchir les pratiques et les politiques.

Plus près de nous, les exemples de volontarisme vert, bio, écologique... se multiplient. Pour ne citer que quelques exemples locaux, pensons au potager extraordinaire de M. Yamashita à Chapet, aux jardins partagés de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet et bientôt à la préservation des bois et du site d'Abbecourt ou du parc de la Brunetterie pour ce qui concerne Orgeval.

Un axe majeur de la politique municipale

Les paroles, les discours et généralement l'expression des bonnes intentions ne sont plus suffisants. Nous devons tenir compte de l'augmentation de notre population et des besoins qui vont en découler.

Pendant que nous parlons, les promoteurs développent des projets d'urbanisme, les stratégies des ministères imaginent des infrastructures routières et ferroviaires toujours plus envahissantes, les industriels rêvent d'entrepôts géants à proximité d'Orgeval... Bref, pendant que nous parlons, les projets avancent et Orgeval doit être préparé à y répondre ou plutôt, à les anticiper pour mieux les freiner ou, si besoin, les accompagner.

Pour cela nous il faut une vision, une volonté politique et un cadre de travail.

“Notre position est claire. Orgeval a les moyens de participer solidairement au développement de son bassin de population tout en préservant l'intégralité de son patrimoine vert et de sa qualité de vie.”

Soyons lucides, cette ambition n'est pas à la portée de toutes les communes! La spécificité d'Orgeval tient à l'emprise importante de la commune, à la chance que nous avons de disposer d'un accès routier majeur et à une zone d'activités étendue mais aussi à notre frontière verte. Notre première responsabilité est alors de clarifier et d'afficher nos axes de développement aussi bien en matière d'urbanisme que, au contraire, de préservation de notre environnement.

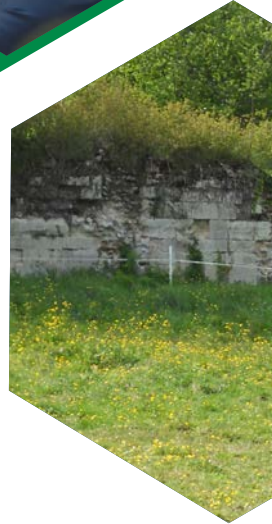
J'ai proposé les notions de “Orgeval vert”, ou “Orgeval projection”. Le fait de nommer

n'est pas innocent. Je souhaite que chaque Orgevalais comprenne que “Orgeval vert” est notre bien commun de nature et qu'il faut le défendre et le protéger. Et indirectement, chaque Orgevalais comprendra plus aisément que la contrepartie passe par un développement mesuré mais nécessaire de notre village, développement que nous accepterons uniquement où il est possible et selon des critères précis. C'est le sens à donner à “Orgeval projection”.

Si nous n'avons pas ce cadre, nous serons débordés par les projets hors contrôle qui se succéderont comme ils se sont succédé anarchiquement ces dernières années. Donc, il ne s'agit pas de dire “stop” à tous les projets (ce qui serait tout simplement impossible et interdit); il s'agit d'inscrire chaque projet dans un contexte préalable contraignant et indiscutable.

Des outils à disposition

Je vois deux conditions à réunir pour satisfaire à cette ambition. La première consiste à associer nos grands partenaires à notre démarche. Le département des Yvelines et la région Île-de-France devraient être au premier rang, à nos côtés. Les enjeux sont trop importants, les pressions trop fortes pour croire que Orgeval peut se battre seul.



Après la Communauté urbaine dans le numéro précédent, nous avons souhaité mettre le Département à l'honneur, compte tenu du rôle majeur qu'il est amené à jouer.

Qu'il s'agisse de financement d'équipements publics, d'accompagnement de projets ou de protection des bois ou des espaces naturels, le département est en mesure d'agir avec des moyens sans commune mesure avec ceux de la commune. Les partenariats noués jour après jour depuis le début du mandat vont dans ce sens. (Cf article en page 2).



La deuxième condition est plus immédiate. Elle tient aux mesures directes que nous prenons.

“La charte de l’urbanisme est emblématique de ces mesures. Pour la première fois, Orgeval affiche par écrit ses conditions pour une urbanisation réussie. La montée en puissance du service urbanisme de la commune mérite aussi d’être notée.”

Nous avons entamé depuis plusieurs mois un travail de veille foncière sur le territoire. Cela nous permet de surveiller les transactions, d’évaluer l’intérêt de préempter pour satisfaire un besoin d’investissement communal ou pour protéger un environnement. Citons encore le développement en cours de la police municipale. Avec les deux tiers de la commune “verts”, nous avons besoin d’une police plus orientée vers la surveillance des campagnes, des dépôts sauvages,

des gens du voyage. Ce sera bientôt chose faite.

Le monde agricole a également un rôle essentiel à jouer. Deux fois par an, nous réunissons nos agriculteurs pour évoquer avec eux l’avenir de nos campagnes et les actions à mener. Notre ambition est de resserrer encore les relations pour espérer prochainement avoir plus d’interactions entre nos agriculteurs, nos maraîchers et les Orgevalais. À quand le retour des pommes et poires d’Orgeval dans nos écoles?

Les Yvelines : le terreau des circuits courts.

La politique environnementale, ce sont aussi des signaux forts envoyés à la population. Orgeval, signataire de la charte de l’arbre a servi de modèle à Villennes qui vient également de la signer. Nous allons pouvoir identifier nos arbres remarquables et nous appuyer sur cette charte pour limiter les abattages et susciter de nouvelles plantations. Pour toutes ces mesures, nous savons que nous pouvons compter sur une vie associative riche et active,

que ce soit au niveau du village (APSO- Association pour la Protection des Sites Orgevalais) ou de la région (Association Plaine de Versailles).

Un projet collectif

Pourquoi nous donner tant de mal si ce n’est pour offrir le meilleur aux Orgevalais ?

“Nous sommes les dépositaires d’un environnement parmi les plus verts et les plus exceptionnels de la région.

Il nous revient de le protéger mais aussi de mieux le faire connaître.”

Un parc qui n’est pas investi par les habitants est un parc qui meurt; les forêts doivent être entretenues, les étangs doivent régulièrement être curés. C’est en nous appropriant collectivement ces domaines que nous les ferons vivre et que nous les préserverons des investisseurs et des bâtisseurs toujours à l’affût.



NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

L’Action sociale, les collèges, les transports, l’aménagement du territoire, la culture, le tourisme, le sport et l’environnement sont les principaux domaines d’intervention confiés aux départements.

Un conseiller départemental siège au conseil départemental qui délibère sur les affaires d’intérêt départemental et représente la totalité du département.

Les conseillers départementaux sont deux par canton. Chaque binôme est obligatoirement

composé d’une femme et d’un homme. Fabienne Devéze et Jean-François Raynal sont les conseillers départementaux élus pour le canton de Verneuil-sur-Seine, dont Orgeval fait partie. Fabienne Devéze, maire de Morainvilliers est aussi vice-présidente de la CU GPS&O en charge du développement économique.

Leur binôme intervient régulièrement pour soutenir les besoins de la commune dans les domaines de compétences qui sont attribués au département.



LE MOT DE L’OPPOSITION

À propos des réunions publiques sur les futurs projets immobiliers à Orgeval.

Notre ambition est de porter une stratégie pour la ville et chaque hameau en répondant avec intelligence aux exigences de la loi SRU (art. 55). Il s’agirait ainsi de contenir le nombre global de constructions, de tabler sur la diversification de l’offre : logement locatif social (LLS), logement intermédiaire en accession (dans l’accès social à la propriété) et de définir pour chaque programme des pourcentages de logements sociaux (locatifs, accession) et privatifs. Ceci est un exemple de stratégie à partager pour faire rimer bien vivre ensemble et harmonie sociale à Orgeval.

Orgeval Cap Renouveau : M Dupart, A Le Pellec Muller, JL Lesieur, A Beschi, S Bion, P. Cornille.

Annie Sauvaget, Conseillère municipale indépendante (hors liste et sans parti politique) est à votre écoute, n’hésitez pas à me contacter : anniesauvaget@conseillereindependanteorgeval.net.

Ville d’Orgeval

Publication Orgeval la lettre n°2
Mairie d’Orgeval
123, rue du Docteur Maurer
78630 ORGEVAL
01 78 63 10 10

Directeur de la publication :

Hervé Charnallet

Directrice éditoriale :

Jordane Bresset

Photographie : Deyer’s Studio
Conception :

Service communication de la mairie

Impression : DESBOUIS GRESIL



10-32-3010